

QUALITÉ & RÉGLEMENTATION

CFA d'entreprise

DÉFINITION

Un CFA d'entreprise est un Centre de Formation d'Apprentis créé par une entreprise ou un groupement d'entreprises pour former ses propres apprentis. Depuis 2018, toute entreprise certifiée Qualiopi peut créer son CFA.

La réforme de 2018 a libéralisé le marché de l'apprentissage. Avant : seuls les CFA conventionnés Région pouvaient former. Depuis : toute entreprise Qualiopi peut ouvrir son CFA.

Avantages pour l'entreprise :

- Adaptation parfaite : programme calé sur ses besoins exacts
- Fidélisation : les apprentis formés en interne ont 80 % de taux de rétention
- Financement OPCO : les coûts pédagogiques sont financés par l'OPCO de la branche

Grandes entreprises ayant créé leur CFA : Carrefour, Décathlon, ENGIE, Veolia, BPCE, Sodexo... Avec parfois plusieurs centaines d'apprentis par an.

Pour un adulte en reconversion, l'intérêt d'un CFA d'entreprise est double : tu te formes sur un métier ciblé ET tu as une garantie d'emploi forte (puisque l'entreprise t'a formé pour elle). Demande directement à l'entreprise visée si elle a un CFA interne.

À savoir : les CFA d'entreprise sont SOUVENT mal connus du grand public. Ils recrutent plus discrètement que les écoles traditionnelles. Aller sur leur page "carrières" + "apprentissage" pour voir.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Poitiers, Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/cfa-entreprise

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF